

- ◆ L'agriculture et l'agroforesterie
- ◆ L'élevage de poissons et de bétail
- ◆ D'autres modèles, y compris les services tels que l'éco-tourisme

Les OEs aideront les FCs candidates à établir un plan entrepreneurial et financier qu'elles soumettront à ICRAF pour examen. ICRAF décidera ou non d'investir en fonction de plusieurs facteurs. Ceux-ci incluent :

- ◆ La structure légale et de gouvernance de la Forêt Communautaire
- ◆ Le niveau de détail et la qualité du projet d'entreprise
- ◆ La façon dont le projet aura un impact sur les conditions économiques et sociales de la Communauté Forestière
- ◆ La façon dont l'activité affectera la situation environnementale de la forêt

Dryad n'investira que dans les entreprises ayant un projet clair et qui sont raisonnablement susceptibles de pouvoir s'autofinancer dans les 5 ans.

Chaque proposition de FC sera soumise au même processus d'examen. Nous étudierons dans un premier temps le projet d'entreprise et les projections financières. S'ensuivra une série d'entretiens avec les dirigeants et membres des FCs, avant de finaliser un accord d'investissement.

6. COMMENT LES FCS PEUVENT-ELLES DEPOSER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT?

Si vous souhaitez présenter une Forêt Communautaire pour obtenir le soutien de Dryad, vous devez prendre contact avec l'un des OEs.



C.a.f.e.r au service de développement durable

Siège social

Yaoundé, derrière les impôts omnisport entrée hotel Fandena en face du BUCREP

BP : 13688 - Tel : 222 20 03 47 - Fax : 222 20 03 48

Nos antennes:

□ Bangangté, Quartier Ngangou, derrière la prison centrale

B.P : 9 356 Tel : 243 03 11 40

□ Ngambé Tikar : Centre ville à 150 m du marché central

□ Mfouladja : au sein de la paroisse de Mfouladja

Email : cafer_95@yahoo.fr Site Web : www.cafercameroun.org/fr



TMP SYSTEMS
DISCOVER. DEVELOP. DEPLOY



Présentation de DRYAD au Cameroun, à l'attention des membres des Forêts Communautaires



Avril 2016 — Avril 2020

Centre d'Appui aux Femmes et aux Ruraux

BP 13688 Yaoundé / Tél. 222 20 03 47 Bangangté BP 9 365 / Tél. 243 03 11 40

Fax : 222 02 03 48 : Email : cafer_95@yahoo.fr site web : www.cafercameroun.org/fr

Membre de L'UICN n° NG / 25 162 - Agrément ONG N° 208/MINATD/DAP/SD/LP/SONG

1. QU'EST-CE QUE DRYAD?

Dryad est un mécanisme offrant un soutien financier, des formations et une assistance technique aux Entreprises Forestières Communautaires (FC).

En contrepartie de l'assistance reçue, les FCs doivent s'engager à rendre des comptes régulièrement; tant que les comptes rendus sont envoyés selon le calendrier pré-établi, l'argent est versé tous les mois. Ces comptes rendus justifient des progrès réalisés en vue d'atteindre d'importants objectifs sociaux, économiques et environnementaux.

2. QUI GERE DRYAD, ET OU?

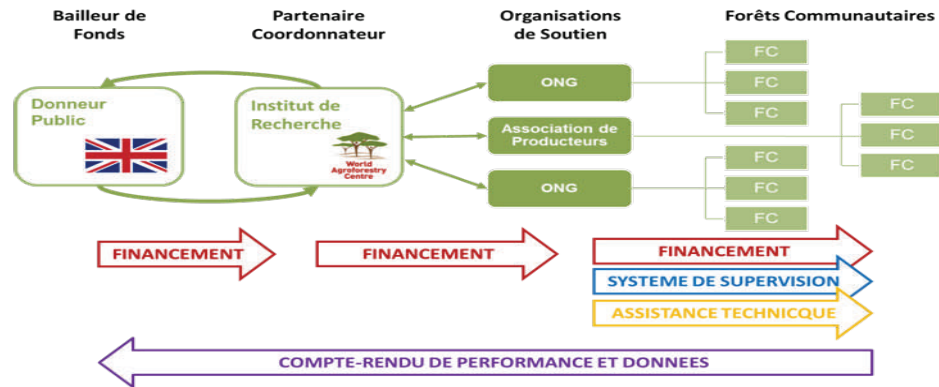
Le Centre International d'Agroforesterie (ICRAF) mettra en place Dryad au Cameroun, avec le soutien financier du gouvernement britannique. Des partenaires locaux, appelés Organismes d'Exécution (OE), servent d'intermédiaires entre ICRAF et les FCs. Les OEs aideront les FCs à mettre au point un projet d'entreprise solide et durable, puis à soumettre à ICRAF un projet d'investissement détaillant les exigences techniques et financières de l'entreprise.

Afin de bâtir une entreprise solide et durable, les OEs fourniront aux FCs ayant conclu un accord d'investissement avec Dryad des formations et une assistance technique à long terme.

3. COMMENT FONCTIONNERA DRYAD?

Dryad est un système fortement décentralisé. Ce sont les OEs – et non ICRAF ou le gouvernement britannique – qui se chargent d'identifier, d'aider et de suivre les FCs recevant un financement Dryad. Le soutien financier Dryad est accordé sur la base d'un « paiement à la performance ». La « Performance » est mesurée à l'aide d'indicateurs environnementaux, sociaux et économiques.

Schéma 1 : Transferts de fonds, d'équipement, d'assistance technique et de données au sein de Dryad



ICRAF choisira les indicateurs environnementaux, en accordant une importance particulière au suivi de la déforestation. L'OE et la FC, de leur côté, participeront à la mise au point d'indicateurs économiques et sociaux afin de s'assurer que Dryad aide chaque FC à atteindre ses propres objectifs.



TMP SYSTEMS
DISCOVER. DEVELOP. DEPLOY

Les membres de la FC seront formés à l'utilisation d'un Système de Suivi Terrain servant à recueillir et transmettre des données tous les mois. Le bureau d'ICRAF au Cameroun effectuera des audits pour vérifier que les données recueillies reflètent bien la situation sur le terrain, et tirera des conclusions des données recueillies.

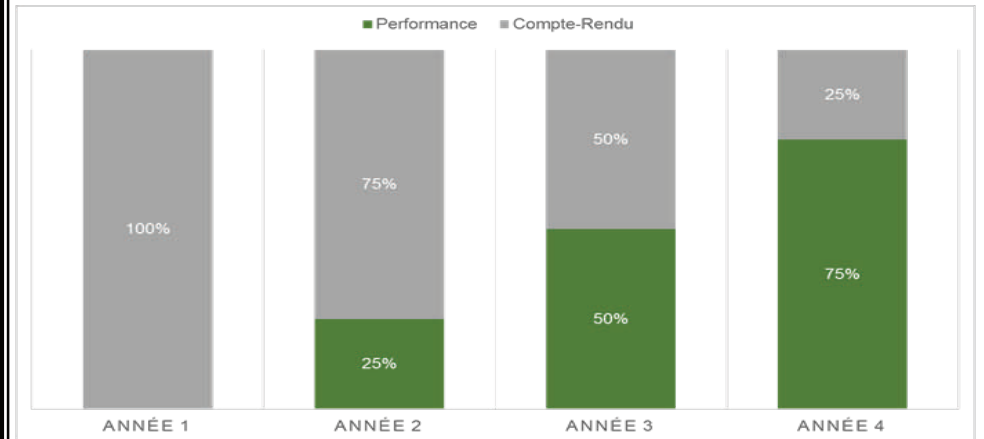
4. COMMENT FONCTIONNE LE « PAIEMENT A LA PERFORMANCE »?

Le paiement à la performance de Dryad se fait de façon progressive. L'accent est mis, au départ, sur la nécessité de rendre des comptes régulièrement ; puis, à mesure que l'entreprise gagne en maturité, l'accent se déplace sur ce que ces comptes rendus nous enseignent quant à la situation de la Forêt Communautaire. Grâce à cette approche, les membres de la FC responsables de la collecte des données ont le temps de s'habituer aux nouvelles pratiques et technologie, et nous avons un flux de données à analyser.

Dans un premier temps, Dryad paiera la FC uniquement pour que celle-ci fournisse des données tous les mois à l'aide du Système de Suivi Terrain: si les données demandées sont correctement recueillies et transmises, la FC recevra le paiement suivant.

Après la première année d'investissement, les exigences commencent à évoluer. Le paiement devient de plus en plus soumis à la nécessité pour les FCs de démontrer que les indicateurs évoluent de façon positive, comme indiqué dans le schéma ci-dessous.

Schéma 2 : Mise en place du paiement à la performance



5. COMMENT CHOISISSEZ-VOUS LES FORETS COMMUNAUTAIRES QUE VOUS SOUTENEZ?

Dryad apportera son soutien aux Forêts Communautaires utilisant les ressources forestières de multiples façons. Les modèles opérationnels possibles incluent:

- ◆ L'exploitation forestière
- ◆ Les produits forestiers non-ligneux



TMP SYSTEMS
DISCOVER. DEVELOP. DEPLOY